europe écologie les verts
Rhône-Alpes
Groupe des élu-e-s au conseil régional

DOSSIER JO 2018
INTERVENTIONS DU GROUPE EELV

Assemblée Plénière du 8 juillet 2010

Adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Annecy 2018 »

Détail des votes :

Vote Contre du Groupe EELV à 35 voix, 2 absences (Nicole Billet et Claude Comet)
Vote NPPV des 3 élus ex Parti de gauche du Front de gauche.
Vote Contre du FN (17 voix)

Pièce jointe :
Intervention du groupe portée par Gwendoline Delbos-Cordfield **(Annexe 1)**

Assemblée Plénière des 21 et 22 octobre 2010

La Région Rhône-Alpes s'engage pour la réussite sportive et populaire des jeux, pour contribuer à façonner l'image de la montagne du 21ème siècle

Détail des votes :

Vote Contre du Groupe EELV à 35 voix, 2 NPPV (Nicole Billet et Claude Comet)
Vote Abstention d'une élue du Front de Gauche
Vote Contre du FN (17 voix)

Pièces jointes :
Interventions du groupe portées par Alain Chabrolle **(Annexe 2)** et Gwendoline Delbos-Corfield **(Annexe 3)**

Assemblée Plénière des 15, 16 et 17 décembre 2010

Amendement budgétaire pour diminuer la ligne budgétaire sous-fonction Sport

Détail des votes :

Pour : EELV, FN, et 2 élu-e-s du Front de Gauche
Contre : PS, PRG, UDC
Abstention : le Front de gauche (7 élu-e-s restant-e-s)

Pièces jointes :
Amendement (Annexe 4) et extrait du procès-verbal avec la présentation de l'amendement par Yves Paccalet et l'intervention dans la discussion de Claude Comet (Annexe 5).

Communiqués de presse du groupe

10 janvier 2011 « *Charles Beigbeder, l'homme du gouvernement à la tête des Jeux Olympiques d'Annecy : un jeu de dupes* » **(Annexe 6)**

13 janvier 2011 « *Dépôt du dossier de candidature aux Jeux Olympiques : le vote de l'assemblée régionale a été bafoué* » **(Annexe 7)**

10 mai 2011 « *Rapport d'évaluation du CIO : une « durabilité » en trompe-l'oeil* **(Annexe 8)**

Annexe 1

EUROPE ÉCOLOGIE Les Verts Rhône-Alpes

SESSION PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES
Jeudi 08 juillet 2010
Intervention de Gwendoline DELBOS-CORFIELD
Sur le rapport Adhésion au GIP Annecy 2018

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-Président,
Chers Collègues,

En préalable : il a été évoqué au cours des interventions la question des participations du privé dans la structure du GIP.
Pourtant des exemples nous ont montré que ces financements attendus ne sont pas toujours au rendez-vous, et le budget reste à la charge des collectivités locales.
Dans le cas des jeux de neige à Grenoble, inscrits dans le déroulé de la candidature en 2008, les aides du privé promises ne sont toujours pas arrivées. Quelles garanties avons-nous sur ces apports du privé ?

Les écologistes se questionnent depuis longtemps sur des projets tels que les jeux olympiques.

Ces organisations de jeux à l'échelle internationale imposent aux territoires locaux, notamment pour les JO d'hiver, des investissements financiers excessifs et des besoins en infrastructures inadaptés pour le long terme, mettant en péril la préservation de l'environnement, et entamant les budgets locaux, endettés ensuite pour des décennies.
Les héritages des jeux à Turin, à Albertville, à Vancouver ne sont pas des équipements durables et utiles à tous les habitants, mais plus souvent des structures dégradant le paysage avec des coûts de fonctionnement trop élevés pour les collectivités locales.

L'impact économique touristique de court terme génère des bénéfices ponctuels sans commune mesure avec les dettes qui s'ensuivent, et les conséquences environnementales peuvent être désastreuses : abandon et mauvaise gestion de complexe hôtelier de luxe devenu obsolète, surconsommation de la ressource en eau, pollutions diverses, destruction irréversible de terres agricoles, sans parler des gaz à effet de serre dus aux déplacements innombrables sur un temps très court.

A propos du monde agricole, vous aurez probablement remarqué qu'on ne peut pas soupçonner la FDSEA de nous être trop partisane. Pourtant ils écrivent clairement les choses : sur le territoire haut-savoyard « ne peuvent s'ajouter des projets trop impactants, notamment sur notre territoire fragile et déjà fortement péri-urbain. En effet, la consommation de foncier (...) doit être sévèrement limitée et contrôlée. (...) La FSDEA n'entend pas laisser destructurer plusieurs exploitations agricoles, à la fois sur la commune de la Clusaz, dans le vallée du Mont-Blanc, mais aussi sur le bassin annécien. »

Le monde change. Prenons en compte ces impératifs, pérennisons nos économies locales, sauvons les espaces agricoles. Là, réside la survie des territoires de montagne.

Sur le plan social et sportif, ces jeux n'ont plus grand-chose à voir avec la vision originelle de jeux amateurs, permettant la rencontre des peuples. C'est surtout une opportunité de promotion des sponsors et de prestations sportives surhumaines, de concurrence effrénée, de records mondiaux qui poussent les athlètes aux limites des capacités de leurs corps, jusqu'à parfois inciter au dopage et autres déviances. L'important n'est pas de participer, mais de gagner, et les pays rois se mesurent à celui qui aura le plus de médailles. Ce débat a eu lieu dans cette assemblée au printemps 2009 déjà, et les écologistes avaient exprimé leurs réticences. Lors de la campagne pour les élections régionales, nous avons continué à interroger la candidature d'Annecy, en soulignant nos inquiétudes environnementales et nos convictions sportives. Nous souhaitons du sport pour tous, à tous les niveaux, et des équipements durables ouverts aux écoles, aux amateurs, aux professionnels et aux loisirs.

Aujourd'hui, nous nous prononçons sur la transformation de l'association de préfiguration en Groupement d'Intérêt Public. Vous présentez cette délibération comme un simple ajustement technique, et c'est pourquoi vous n'avez pas considéré nécessaire un temps de parole et un débat complémentaire sur cette candidature. Nous le regrettons car ce n'est pas simplement une suite naturelle qui s'imposerait à nous dans un contexte linéaire.

Depuis le vote de 2009, des éléments doivent nous amener à réfléchir et à remettre au débat la question. Les finances locales, nous le répétons tous très souvent, sont très sérieusement mises en danger par la prochaine réforme territoriale et surtout par la fin de la taxe professionnelle. Les budgets des régions sont particulièrement menacés par ces évolutions nationales. Vous demandez des restrictions budgétaires importantes à votre exécutif et de nombreuses politiques publiques seront revues à la baisse dans ce mandat. Quelles seront les priorités de cette majorité dans ses choix contraints budgétaires ?

En parallèle, nous voilà informés du résultat du groupe du travail du CIO sur ces 23èmes JO d'hiver. Et qu'apprend-on dans ce document daté du 23 avril ? La candidature d'Annecy n'est pas au niveau des deux autres candidatures de Munich et PyeongChang selon les critères du CIO. Annecy doit revoir la copie.

Constamment la plus mal notée selon les objectifs du CIO, la ville est admise à persévérer dans sa candidature mais ne rentre pas dans les clous. Cela n'a rien d'étonnant, les exigences exorbitantes du CIO sont connues. PyeongChang, candidate pour la troisième fois, est donnée favorite depuis 2008. Munich a un projet à la hauteur des exigences du CIO (aéroport, structures d'envergure, masse hôtelière énorme).

La conclusion du CIO est sans appel : « le groupe de travail estime que Munich et PyeongChang ont le potentiel nécessaire pour accueillir avec succès les Jeux Olympiques d'hiver réussis. Concernant Annecy, le groupe de travail est d'avis unanime que la France et la région Rhône-Alpes ont le potentiel pour organiser des Jeux Olympiques d'hiver réussis. Toutefois, le projet soumis au CIO comporte un certain nombre de défis de taille et un risque plus important. Le projet d'Annecy présente un concept des Jeux Olympiques très dispersé, avec dix sites indépendants et plusieurs lieux d'hébergement des athlètes. Ce concept présenterait un ensemble complexe de difficultés sur le plan organisationnel, logistique et financier pour tous les groupes de clients. En outre, le groupe de travail émet des réserves particulières quant à l'expérience olympique pour tous les groupes de clients, notamment pour les athlètes ».

Pourquoi le CIO a-t-il généreusement permis à Annecy de ne pas être mis hors course, malgré l'évidence de son insatisfaction ? Parce que le CIO se nourrit des frais de candidatures, le CIO a besoin de candidats et de cette manne financière pour alimenter ses besoins financiers. A chaque étape, les villes paient leurs tickets d'entrée et font vivre le système. Ville pré-requérantes, ville requérantes, villes candidates, ville élue parmi toutes, le saut d'obstacles de la candidature à la candidature n'en finit pas, et ainsi ce comité opaque, qui a connu régulièrement des scandales financiers et des présomptions de corruption, perdure. Faut-il accepter de rentrer dans ce système ? Peut-on s'interroger dès maintenant sur les sommes investies et faire le choix de préserver ces lignes budgétaires pour d'autres formes d'investissements touristiques et de dispositifs sportifs ? A quoi seront utilisés les millions d'euros exigés dans le cadre de ce GIP ?

On nous parle d'études pour des infrastructures ferroviaires. A côté des études techniques qui pourraient séduire les mots sont là pour allécher (bilan carbone, plan environnement des jeux, concepts de Développement Durable) : que de communication, de fabrication de produits promotionnels, de conseils stratégiques à l'international et des frais généraux. Des frais avec un objectif unique, une visée événementielle sans travail de fond, un but lointain irréaliste. En ce qui concerne des événements tels que la fête de l'olympisme le 23 juin à Annecy. Comment pouvons-nous en savoir le montant dans le cadre du GIP ? Ces moments de ferveur populaire ont pour fonction d'entretenir l'adhésion de la population au projet. Mais les acteurs locaux ne connaissent pas le coût de ce type d'action.

Avec le même argent public il vaudrait mieux aider les territoires de montagne à se reconvertir vers un tourisme responsable, seul capable de maintenir une activité économique durable : valoriser les pratiques douces à côté du ski de piste, recréer des circuits courts de consommation permettant de maintenir une activité locale de production agricole, développer les emplois d'accompagnement au nouveau tourisme (hôtellerie légère, guides, gardiens de refuge), soutenir la conversion vers des doubles activités pastorales et touristiques, penser le tourisme 4 saisons, anticiper l'avenir des stations face aux problèmes d'enneigement, mieux protéger nos espaces naturels.

Nos voisins suisses ont su prendre le chemin, ne restons pas figés dans des schémas économiques datés. Dans une perspective de croissance traditionnelle et de développement sectorisé des territoires qui appauvrit les uns au profit des autres entraînant la compétition entre zones d'un massif à l'autre, certains croient voir dans les JO un espoir de richesse durable. Pourtant, à l'heure du réchauffement climatique et de la disparition des combustibles fossiles, les politiques publiques doivent être compatibles avec une gestion à long terme des ressources naturelles.

Nous croyons, pour notre part, qu'il est temps pour les pouvoirs publics d'entamer les reconversions économiques, d'inventer les politiques de demain, et de consacrer de l'argent public aux besoins essentiels de nos concitoyens.
Rêver est aussi un besoin essentiel. Mais ce type de rêves hors de proportion ne sont plus ceux du 21ème siècle.
Vivre mieux chaque jour est un joli rêve. Pas besoin d'évènements extraordinairement coûteux pour donner du sens collectif et ludique à nos sociétés. Réinventons le plaisir respectueux de la montagne, soutenons le sport pour tous, engageons la reconversion vers un tourisme accessible à tous et qui fait bien vivre ceux qui y travaillent, réinvestissons le champ des engagements collectifs et locaux à travers des fêtes du sport populaires et conviviales.

Nous voterons contre cette modification technique d'association en GIP puisque nous nous opposons au projet fondateur et structurant comme à cette obstination à être candidat dans de telles conditions.

Annexe 2

EUROPE ÉCOLOGIE Les Verts Rhône-Alpes

SESSION PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES
Assemblée Plénière des 21 et 22 octobre
Intervention d'Alain CHABROLLE

La Région Rhône-Alpes s'engage pour la réussite sportive et populaire des jeux, pour contribuer à façonner l'image de la montagne du 21ème siècle

Monsieur le Président,
Chèr-e-s Collègues,

Le modèle des Jeux Olympiques fut bouleversé par un évènement majeur, en 1976. En effet, cette année là, Montréal accueillait les Jeux d'été. Alors que les autorités municipales avaient estimé le coût des jeux à 124 millions de dollars, la ville de Montréal accumula une dette de 2,8 milliards de dollars, qu'elle mit trente ans à rembourser !

Aucune ville ne souhaitait se porter candidate à l'organisation des jeux de 1984. Après une recherche frénétique, Los Angeles accepte enfin. Mais le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques refonda alors le modèle économique olympique : plus de financement privés, plus de sponsors, marchandisation des jeux, vers un sport spectacle où la marque a souvent plus d'importance que la technique.

Cela lança ensuite une nouvelle phase de concurrence frénétique entre les villes candidates à l'organisation des jeux, avec les effets désastreux que l'on a observé depuis de jeux en jeux, d'hiver ou d'été : endettements des autorités municipales et régionales, expropriation massive de population, monopolisation des fonds publics au détriment de politiques prioritaires, dans le domaine du logement ou du social par exemple.

L'environnement et l'aménagement des territoires ont particulièrement pâti de ces dérives de l'organisation des jeux olympiques. Et malgré les efforts louables de certaines candidatures, force est de constater que les objectifs vertueux qui ont pu être affichés -parfois plus de l'ordre du marketing vert- n'ont jamais globalement été atteints.

Pour Turin, après avoir déboisé un pan entier de montagne et déclassé un site du patrimoine italien, les équipements de Pragela sont maintenant à l'abandon. Tout le monde a aussi en mémoire le fiasco des transports en commun pour Turin, ou l'approvisionnement en neige par camions et hélicoptères pour Vancouver.

Ne parlons pas des futurs Jeux de Sotchi qui pourraient s'orienter vers une catastrophe écologique : rejets directs des eaux usées en Mer Noire, absence d'unités de traitement des déchets, population locale expropriée, milieux agricoles et naturels détruits. Triste bilan confirmé par un récent rapport d'une mission de l'ONU.

Dans ce contexte, notre groupe, notamment nos élus locaux, a été particulièrement à l'écoute des craintes et des exigences du monde agricole, des associations de protection de la nature et d'usagers, celles de très nombreux savoyards et rhônalpins.

C'est pourquoi nous avons eu à cœur de les faire partager par l'Exécutif et de les faire figurer dans cette délibération. A cet égard, je souligne l'attention portée à nos revendications et propositions.

Monsieur le Président, montrons dès maintenant notre volonté commune d'un aménagement exemplaire de nos montagnes.
De quoi s'agit-il précisément ?
Quelques exemples symboliques :

- il s'agit que le Semnoz, site à très forte valeur symbolique pour les anneciens, espace naturel périurbain à haute valeur paysagère et d'intérêt biologique marqué, soit définitivement protégé, dans le cadre d'un ENS – Espace Naturel Sensible – qui précisera sa vocation agropastorale.
- Il s'agit d'assurer la protection réglementaire de la Plaine du Fayet grâce à une ZAP -zone agricole protégée- c'est la dernière coupure d'urbanisation dans la vallée de l'Arve avec des enjeux paysagers et de corridor biologique majeur, mais d'abord zones agricoles plates irremplaçables.
- Il s'agit de classer les Combes d'Aravis. Sachez que cette décision est attendue depuis plus de 20 ans. Les Combes constituent l'épine dorsale paysagère de Haute-Savoie, avec un patrimoine naturel tout à fait exceptionnel.
- Il s'agit d'obtenir l'inscription du Massif du Mont Blanc au patrimoine mondial de l'Unesco. Ce massif emblématique le mérite bien.
- Mais il s'agit aussi d'obtenir la remise en état des sites utilisés, comme le Semnoz, et la réutilisation maximale des nouveaux équipements.
- Il s'agit aussi d'être exemplaire dans les domaines des transports en commun, de l'énergie, des filières d'approvisionnement (pour la construction, l'alimentation,...), exemplaire aussi pour les conditions de travail et la conduite des chantiers.
- Il s'agit aussi des politiques nécessaires dans les PLU, les SCOT, les CDDRA, les éco-stations, la maîtrise du foncier, la gestion de la ressource en eau ou celle des risques.
- Il s'agit aussi d'accompagner les changements culturels indispensables en aidant des projets associatifs par exemple dans les domaines du sport dans la ville, de nature et culture ou de l'éducation à l'environnement et à l'eco-citoyenneté

Ces exigences et ces ambitions constituent bien les conditions de la participation régionale.
J'insiste : Ces exigences constituent bien les conditions de la participation régionale.

Vous savez, Monsieur le Président, que notre groupe imagine d'autres types de grandes manifestations sportives et d'association de tous les citoyens du sport.
Citons un critère :
« *Les Jeux Olympiques sont une expérience qui doit être bien vécue par tous les « clients » que ce soient les athlètes, les dirigeants, les médias, les partenaires, les spectateurs et les téléspectateurs... Tout ce qui est mis en œuvre soit l'être fait exclusivement avec cette ligne de conduite.* »

Bon j'espère que vous n'avez pas imaginé un seul instant que cette citation fut de moi. Elle est d'un grand champion olympique français. Et vous comprendrez que nous ne partageons pas cette conception et sommes déterminés à continuer de contribuer au changement de celle-ci.

Pour notre groupe, cette délibération n'est qu'une première étape de vigilance. Soyez persuadé, monsieur le Président, que celle-ci sera permanente, forte et constructive.

Je conclurai en citant Andrew Zimbalist, un des plus grands économistes des Jeux Olympiques -extrait de *Finances et développement* de Mars 2010 : « les nombreuses villes candidates aux Jeux feraient bien d'éviter le battage olympique et d'analyser à froid les objectifs de développement à long terme de leurs régions. »

Monsieur le Président, je suis persuadé que vous partagez cette réflexion.
Merci

Annexe 3

EUROPE ÉCOLOGIE Les Verts Rhône-Alpes

SESSION PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES
Assemblée Plénière des 21 et 22 octobre
Intervention de Gwendoline DELBOS-CORFIELD
La Région Rhône-Alpes s'engage pour la réussite sportive et populaire des jeux, pour contribuer à façonner l'image de la montagne du 21ème siècle

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, cher(s) collègue(s),

Nous le disions en juillet, la candidature d'Annecy a été en quelque sorte retoquée par le CIO, et les promoteurs du projet ont dû revoir leur copie. Pour notre groupe, cette course à la candidature est une des grandes dérives du système olympique qui fait payer des droits d'entrées et des charges de lobbying à répétition à chaque nouvelle étape pour gaver l'affamé CIO. Nous regrettons donc, nous le répétons, cette ultime tentative qui fait dépenser encore des fonds publics de nos collectivités engagées dans cette candidature. En revanche, depuis juillet, les choses ont évolué du côté du Conseil régional, et nous voulons dire notre satisfaction, satisfaction relative et dubitative. Beaucoup des engagements reposent sur la volonté des autres partenaires et la Région n'est qu'incitative.

Cependant La Vice-présidente au Tourisme et à la Montagne a émis des exigences particulières et fortes sur ce dossier. Avec l'aide des acteurs du terrain concernés, les agriculteurs, les habitants, les associations environnementales, elle a constamment infléchi les points techniques du dossier pour permettre de mettre en place le plus de protections environnementales possibles. Vous avez, monsieur le Président, été plus à l'écoute ces derniers temps de nos exigences écologistes, et la formule est plus protectrice que lors du précédent mandat sans aucun doute. Réussirez-vous, monsieur le Président, à rester ferme sur ses exigences tout au long du processus ?

Ne nous leurrons pas, les dérives des jeux olympiques ne sont pas seulement en termes de saccages environnementaux. Mon collègue vient de l'exprimer, nous l'avions longuement démontré en juillet. Nul besoin de revenir sur toutes les inquiétudes liées à ce dossier, sociales, sociétales, sportives même. Nous le redisons sans complexes, pour notre groupe, Annecy et son territoire seraient les vrais gagnants de ce concours de beauté mondiale, s'ils perdaient dans le sprint final, et en profitaient justement pour renouveler l'aménagement des sites vers plus de respect de la nature, réorienter le développement économique et sportif et renouer avec la sobriété qui seule préservera la montagne. La vraie victoire à long terme, c'est celle des budgets qui ne seront pas engouffrés dans cette machine à paillettes ingérable. Budgets outrageusement dépassés et bâtiments mal exploités sont les vraies médailles des villes championnes.

Des cliquets de protection pour des zones protégées, pour sauvegarder du foncier agricole, pour mesurer les incidences sur les ressources naturelles (eau, air, biodiversité) ont été imposés au comité de candidature, et nous savons que ce fut parfois très difficile. Cette opiniâtreté et cette fermeté sont tout à l'honneur de notre majorité. Cela ne change pas ni le CIO, ni tous les risques financiers et structurels énormes pris dans le cadre d'une manifestation commerciale, car c'est avant tout un évènement marketing, et nous le savons tous, d'une telle ampleur.

Le vote de notre groupe écologiste ne changera pas, d'autant plus que les contraintes budgétaires sur les collectivités territoriales deviennent chaque mois plus asphyxiantes. Nous manquons cruellement de choix politiques de fond, qui remettent en cause avec détermination le système économique, nos modes de production et de consommation. Ma collègue du Front de gauche l'a dit très bien sur le précédent sujet. Nous ne pouvons pas continuer à pondre les mêmes politiques publiques du siècle dernier en considérant que tout va bien, madame la marquise. Nous avons besoin de changements structurels dans nos choix budgétaires. Nous avons besoin de mettre fin clairement à des investissements publics pour des aménagements de territoires non durables.

Notre Vice-présidente au Tourisme et à la Montagne, Claude Comet, est aujourd'hui au Congrès annuel de l'Association nationales des élus de la montagne. Elle préfère ne pas participer au vote comme elle l'avait fait en juillet dernier pour continuer à suivre ce dossier au côté de monsieur Peizerat en toute neutralité et maintenir la pression pour toutes les dispositions de garanties environnementales. Elle aura le soutien de notre groupe sur cet engagement car sans aucun doute les lobbies économiques de promotions immobilières auront à cœur de modérer nos ardeurs de préservation qui sont autant de petites entraves.

Annexe 4

EUROPE ÉCOLOGIE | Les Verts Rhône-Alpes — Groupe des élus au Conseil Régional

SESSION PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES
Mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 décembre 2010

Amendement déposé par le groupe Europe Écologie – Les Verts

BUDGET PRIMITIF 2011

Fonction 3 : Culture, Sports, Loisirs
Rapport n° 10.12.765 Budget primitif 2010

Exposé des motifs

Nombreux sont ceux qui se questionnent depuis longtemps sur des projets tels que les Jeux olympiques (associatifs, élus...). Preuve en est la mobilisation citoyenne contre la candidature d'Annecy aux Jeux olympiques de 2018 ...

Il faut rappeler que les organisations de jeux à l'échelle internationale imposent aux territoires locaux, notamment pour les JO d'hiver, des investissements financiers excessifs et des besoins en infrastructures inadaptés pour le long terme, mettant en péril la préservation de l'environnement, et entamant les budgets locaux, endettés ensuite pour des décennies.
Les héritages des jeux à Turin, à Albertville, à Vancouver ne sont pas des équipements durables et utiles à tous les habitants, mais plus souvent des structures dégradant le paysage avec des coûts de fonctionnement trop élevés pour les collectivités locales.

L'impact économique touristique de court terme génère des bénéfices ponctuels sans commune mesure avec les dettes qui s'ensuivent, et les conséquences environnementales peuvent être désastreuses : abandon et mauvaise gestion de complexe hôtelier de luxe devenu obsolète, surconsommation de la ressource en eau, pollutions diverses, destruction irréversible de terres agricoles, sans parler des gaz à effet de serre dus aux déplacements innombrables sur un temps très court.

Enfin, les nombreux doutes sur la validité de la candidature d'Annecy, émis tant par le CIO sur le contenu du dossier que par les promoteurs mêmes de cette candidature, invite la Région à savoir raison garder et ne pas entretenir l'illusion – financièrement désastreuse – d'un hypothétique succès.

Pour ces motifs, nous demandons la baisse des AP/CP à hauteur de 1M€.

Dispositif :

Fonction 3 Culture, Sports, Loisirs, sous-fonction 32 Sports, diminuer les Autorisations de Paiement et les Crédits de Paiement de la ligne « Equipements sportifs d'intérêt régional » de 1 000 000€ les portant respectivement à 4 200 000€ et 3 520 000€.

Annexe 5

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Plénière budgétaire du 15 décembre 2010

Présentation de l'amendement par Yves PACCALET et intervention dans la discussion de Claude COMET :

M. PACCALET.- Nous autres, écologistes, ne sommes pas contre le progrès, contrairement à ce que l'on dit souvent de nous.

Nous sommes des scientifiques par définition. Nous essayons d'analyser les situations telles qu'elles sont et non pas telles que nous les rêvons, même si, de temps en temps, nous rêvons.

En revanche, nous sommes réellement contre la destruction, contre le saccage, contre le fait que les beautés de la nature que nous avons pu connaître, à l'âge que j'ai par exemple, ne seront plus présentées aux générations futures et que nos enfants n'en jouiront pas.

Nous n'étions pas, a priori, entièrement contre les Jeux olympiques d'Annecy. Nous eussions aimé que ces Jeux aient été des Jeux de la grande nouveauté, des Jeux de l'écologie, des Jeux du respect de la nature, des Jeux différents de tous ceux qui avaient été jusqu'ici proposés à la population et, plus particulièrement, à la population télévisée.

Nous eussions aimé que ces Jeux aient été ceux de la nature, ceux de la préservation de l'environnement, des Jeux entièrement conçus d'une façon nouvelle, de la façon que nous aimons, de la façon qui est celle de la protection des richesses et des beautés de la montagne pour les générations futures.

Cela n'a malheureusement pas été le cas. Nous avons assisté à une proposition de Jeux qui étaient, comme d'habitude, les Jeux des affaires, les Jeux du bétonnage, les Jeux de l'incertitude, les Jeux des petites combines.

Le résultat est là maintenant hélas, pour ceux qui, même, étaient les promoteurs de ces Jeux d'Annecy. En effet, ils sont en train, pour la ville d'Annecy et la région de la Haute-Savoie, tout simplement de se casser la figure.

Jean-Claude Killy a abandonné. Guy Drut a abandonné. Edgard Grospiron a abandonné. Tout le monde abandonne ces Jeux, y compris les personnes qui sont théoriquement les plus investies dans ce domaine-là.

Nous pensons que, malheureusement, ces Jeux-là ont été les Jeux de l'impréparation, les Jeux qui n'ont pas voulu écouter les enjeux que nous aurions voulu mettre devant la scène du sport international.

C'est une affaire ratée et nous entendons, nous, groupe Europe Écologie - Les Verts, tirer les conclusions du fait que c'est une affaire qui a été ratée. Dans ce cadre, nous demandons une

baisse des autorisations de paiement et des crédits de paiement sur la ligne « Équipements sportifs d'intérêt régional », à hauteur de 1 million d'€uros, en les portant respectivement à 4 2 000 000 €uros et à 3 520 000 €uros.

C'est avec une certaine tristesse pour la montagne, mais aussi avec un certain soulagement pour cette montagne que nous aimons tous.

Mme COMET.- Sur ce dossier, comme Gwendal Peizerat l'a signalé, je souhaite vous remercier, Monsieur le Président, car nous avons été associés à sa préparation technique et, donc, nous y avons mis un certain nombre de points de vigilance que la Région a repris. Donc je pense que la partie technique du travail effectué par la Région est bonne

Pour autant, le dossier n'est pas entièrement porté par la Région car, dans ce cas-là, je pense qu'il serait mieux fait. Aujourd'hui, j'ai eu à lire la première version (je pense qu'elle aura été corrigée depuis) du dernier dossier de candidature tel qu'il devra être présenté et déposé le 11 janvier prochain. Et cette première version que j'ai lue voici quelques jours m'a beaucoup inquiétée.

On y faisait, entre autres, référence à une vision du comité d'organisation pour Annecy 2018 de protection de l'environnement qui reposait sur un territoire protégé par la DTA (la Directive Territoriale d'Aménagement) dont on sait aujourd'hui qu'elle a été complètement bombardée, laminée et qu'elle n'existe plus. Donc, si on fait reposer un dossier sur une directive qui n'existe plus, cela pose question.

Ensuite, on parle, pour l'environnement et la préservation de l'environnement, du dossier des éco-stations responsables. J'ai eu à me prononcer techniquement sur ce dossier très en amont et dès le mois d'avril ; et j'ai pensé qu'il s'agissait tout simplement de *greenwashing*, et je le maintiens.

Je ne veux pas faire de procès d'intention puisque le dossier a encore jusqu'au 11 janvier pour être déposé. Mais, si le dossier est toujours du même acabit, je pense que la candidature d'Annecy 2018 reposera sur un fondement de *greenwashing* et cela ne peut que nous inquiéter.

Donc je renouvelle à toute l'assemblée nos points de vigilance et je vous demande très solennellement, Monsieur le Président, ainsi qu'à Gwendal Peizerat, de mettre en œuvre un groupe de surveillance de cette candidature car la Région est quand même le deuxième financeur.

Gwendal Peizerat a effectivement souhaité réunir un groupe de pilotage, mais personne n'est venu, il me l'a répété hier. Maintenant je pense qu'il faut relancer l'initiative, Gwendal, et réunir des représentants de toute notre assemblée pour être aux

côtés des territoires sur ce dossier tout au long de son élaboration et au moins jusqu'au 6 juillet 2011.

Nous avons effectivement à être aux côtés des agriculteurs, particulièrement dans le massif des Aravis. Nous avons à faire en sorte que les protections que nous avons demandées sur la plaine de Passy Mont Blanc soient engagées, que le classement des combes des Aravis soit engagé et que des engagements soient pris, également, pour créer un espace naturel sensible sur le Semnoz, voire, pourquoi pas, une démarche de réserve naturelle régionale.

De plus, nous avons aussi demandé que se mettent en place, site par site, là où seront des équipements, des groupes de pilotage qui réuniraient toutes les parties autour de la table, c'est-à-dire les élus en charge des responsabilités, qu'il s'agisse des élus locaux, des élus territoriaux ou des élus de notre assemblée, mais aussi les associations de protection de l'environnement et, évidemment, les citoyens.

Nous sommes dans un dossier qui, pour moi, est quand même bien mal embarqué et nous avons beaucoup de points de vigilance à souligner aujourd'hui.

Je vous remercie.

Annexe 6

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Groupe des élus au conseil régional de Rhône-Alpes

Charles Beigbeder, l'homme du gouvernement à la tête des Jeux Olympiques d'Annecy : un jeu de dupes

Charbonnières-les-Bains, le 10 janvier 2011.- ***Le travail d'opposition constructive du groupe Europe Ecologie - Les Verts avait permis d'obtenir quelques garanties pour des Jeux Olympiques 2018 un peu moins destructeurs pour la montagne. La possible élection de Charles Beigbeder à la présidence du groupement d'intérêts publics cet après-midi jette une lumière crue sur la vraie nature des JO : sport-business et aménagement massif de la montagne. Face à cela, les élus écologistes demandent à Jean-Jack Queyranne de retirer la participation de la Région.***

La ministre des Sports Chantal Jouanno a déclaré vendredi matin que l'homme d'affaires Charles Beigbeder avait son « *approbation et celle de l'Elysée* » pour prendre la tête de la candidature.

Le président de la région Rhône-Alpes Jean-Jack Queyranne (PS), a réagi vivement à cette annonce. « *On est complètement à côté de la plaque* », a-t-il estimé, soulignant que cette annonce a été faite « *en dehors de toute concertation avec les partenaires de cette candidature* ». En effet, ni les élus régionaux, ni le président de la Région, qui est pourtant le deuxième financeur du projet, n'ont eu accès au dossier avant son dépôt officiel qui doit avoir lieu aujourd'hui. C'est cet après-midi qu'a lieu l'élection à la présidence du GIP.

Code du travail à deux vitesses

Rappelons qu'en 2005, Charles Beigbeder, alors candidat à la présidence du Medef, a affirmé que le principal obstacle à la création d'emplois résidait dans « *le code du travail, qui est beaucoup trop rigide* ». Il a aussi plaidé pour « *un code du travail à deux vitesses, à régime dérogatoire, qui permette [aux petites entreprises] d'embaucher et de licencier plus facilement...* ».

Devant ce genre de position, Claude Comet, conseillère déléguée Europe Ecologie - Les Verts du Conseil régional, s'inquiète : « ***En octobre dernier, la Région a insisté sur le fait que le projet devrait viser une haute qualité sociale, notamment par l'association des partenaires sociaux. Compte tenu de ses déclarations passées, M. Beigbeder ne m'en semble pas le meilleur garant.*** »

Tout en s'opposant sur le fond aux Jeux olympiques d'Annecy par un vote contre, le groupe Europe Ecologie - Les Verts n'a eu de cesse de chercher à en limiter l'impact sur la nature. Grâce à l'investissement de Claude Comet et d'Alain Chabrolle, la Région avait demandé d'inclure au projet la limitation de la consommation d'espaces agricoles et naturels, la préservation de la vocation agro-pastorale du Semnoz et l'activité agricole de la plaine du Fayet, ainsi que le classement des combes des Aravis. L'accessibilité par les transports collectifs et la reconversion des bâtiments olympiques en logements sociaux avaient également été mises à l'ordre du jour.

La Région est instrumentalisée

« ***Comment tous ces engagements, essentiels pour l'avenir de la montagne, pourront-ils être tenus ?*** », s'interroge Claude Comet. « ***D'une part nous, partenaires du projet, ne connaissons rien de sa version finale. D'autre part, le gouvernement nous impose une personnalité dont le profil me semble aller à bride abattue dans le sens du sport-business et d'un aménagement forcené de la montagne.*** »

Alexandra Cusey, co-présidente du groupe Europe Ecologie - Les Verts, salue la réaction du président de la Région. « ***Jean-Jack Queyranne prend enfin la mesure du jeu de dupes dans lequel la Région est instrumentalisée. Dont acte : il ne lui reste plus, aujourd'hui, qu'à retirer notre institution de ce projet qui ne présente plus aucune garantie pour une montagne préservée et des jeux qui respectent l'esprit du sport.*** »

Contact presse : **Nicolas Gauthy,** responsable de la communication du **groupe Europe Ecologie - Les Verts au conseil régional de Rhône-Alpes** - 04 72 59 59 38 - 06 42 52 83 83 - ngauthy@rhonealpes.fr

Annexe 7

EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Groupe des élus au conseil régional de Rhône-Alpes

Dépôt du dossier de candidature aux Jeux olympiques : le vote de l'assemblée régionale a été bafoué

Charbonnières-les-Bains, le 13 janvier 2011.- ***Le dossier de candidature d'Annecy 2018 déposé au CIO s'assoit sur une délibération du Conseil régional qui visait à mettre des garde-fous écologiques et sociaux à un aménagement excessif de la montagne. Claude Comet ne participera pas au groupement d'intérêts publics et appelle le président du Conseil régional à revoir sa position par rapport à cette candidature.***

C'est dans la plus grande opacité que le comité d'organisation des Jeux olympiques a déposé le 11 janvier la candidature d'Annecy 2018. Même le président du conseil régional de Rhône-Alpes, deuxième financeur du projet, n'en connaissait pas le contenu. Il n'a pu le consulter que la veille de son dépôt, moyennant un strict engagement à ne pas le divulguer.

Claude Comet, conseillère spéciale au tourisme et à la montagne, a pu le consulter : « ***J'ai été stupéfaite de ce que j'y ai lu, ou plutôt de ce que je n'y ai pas trouvé***, raconte-t-elle. ***Aucune des mesures de protection auxquelles notre assemblée avait conditionné son soutien n'y figurait ! Le comité bafoue le vote des 157 élus d'une assemblée démocratique !*** »

Coquille vide

Dès l'origine, le groupe Europe Ecologie - Les Verts a voté contre ce projet qui fait fi des enjeux environnementaux et sociaux des Alpes du Nord. Parallèlement, dans une logique d'opposition constructive, les membres écologistes de l'exécutif Claude Comet et Alain Chabrolle, vice-président à la santé et à l'environnement avaient travaillé pour que le projet soit le moins nuisible possible pour la montagne.

Ces efforts avaient abouti à inclure des conditions pour cette candidature dans une délibération de l'assemblée régionale : limitation de la consommation d'espaces agricoles et naturels, préservation de la vocation agro-pastorale du Semnoz et de la plaine du Fayet, classement des combes des Aravis... Il était aussi question de jeux à haute qualité sociale qui associeraient les partenaires sociaux. Dans le dossier de candidature, rien n'y fait allusion.

« ***Il n'est question que de la Directive territoriale d'aménagement des Alpes du Nord, qui a été vidée de sa substance par l'UMP et n'est plus opposable juridiquement***, explique Benoît Leclair, vice-président de la Région et élu savoyard. ***Il ne s'agit ici que de repeindre en vert l'or blanc des stations***. »

Exigences non négociables

L'absurdité de cette candidature se voit couronnée par le placement à sa tête de Charles Beigbeder. A son actif, des prises de position pour contourner le code du travail et la création d'une société, Agro génération, qui a pour objectif l'achat de 100 000 hectares de terres arables en Ukraine en vue de spéculer sur les céréales. « ***Ce mercenaire de l'Elysée a le pire profil qu'on puisse imaginer pour garantir les exigences de la Région en termes d'équité sociale et en termes de préservation des espaces fonciers pour l'agriculture*** », s'indigne Claude Comet.

Devant cette situation, Claude Comet a décidé de ne pas siéger au Groupement d'intérêts publics. « ***Les exigences de la Région n'étaient pas négociables. Je souhaite que le président Jean-Jack Queyranne, qui a lui aussi dénoncé cette mascarade, reconsidère sa position par rapport à cette candidature*** », ajoute-t-elle.

Les élus écologistes demandent que les millions d'euros ainsi économisés soient redéployés dans des projets régionaux utiles : logement, formation, lycées, reconversion de l'économie, etc. En revanche, les investissements ferroviaires prévus, qui n'ont pas besoin du prétexte de deux semaines de jeux, devront être maintenus.

Contact presse : **Nicolas Gauthy,** responsable de la communication du **groupe Europe Ecologie - Les Verts au conseil régional de Rhône-Alpes** - 04 72 59 59 38 - 06 42 52 83 83 - ngauthy@rhonealpes.fr

Annexe 8

europe écologie les verts
Rhône-Alpes
Groupe des élu-e-s au conseil régional

Rapport d'évaluation du CIO : une « durabilité » en trompe-l'œil

Charbonnières-les-Bains, le 10 mai 2011. - *Si l'on en croit le rapport de la Commission d'évaluation du Comité international olympique (CIO), la candidature d'Annecy, comme les autres, conserve sa 'chance'... Résolument opposés à cette candidature, les élus écologistes au Conseil régional exigent que les mesures de protection concrètes demandées par la Région soient engagées avant le choix définitif.*

Pas de grandes révélations dans le rapport mis en ligne hier, par la Commission d'évaluation 2018 du CIO : le dossier Annecy reste dans la course au même titre que ses concurrentes Munich et Pyeongchang.

« ***Maniant à l'envi les termes de « durabilité », d' « environnement », d' « accessibilité », etc., la commission valide trois dossiers qui relèvent plus d'un exercice de greenwashing généralisé que d'une vision du devenir des territoires concernés par ces projets de Jeux à l'aune des enjeux du XXIe siècle***, explique Claude Comet, chargée du tourisme et de la montagne au sein de l'exécutif régional. ***La prétendue « durabilité » des Jeux repose sur le concept fumeux des "éco-stations". C'est une coquille vide qui élude le problème majeur de la reconversion nécessaire d'une partie des stations de ski en posant au contraire comme axiome l'augmentation de la pratique des sports d'hiver et la croissance de l'industrie du tourisme !*** »

Suréquipement

Côté transports, le CIO relève pertinemment que la plus belle part est donnée à la route et aux autoroutes. Une orientation absurde au moment où le préfet envisage une réduction de la vitesse des véhicules dans la vallée de l'Arve où toutes les alertes de pollution de l'air sont régulièrement dépassées.

Côté neige, la commission estime que « les conditions météorologiques moyennes au moment des Jeux sur les sites proposés sont satisfaisantes ». Claude Comet juge cette approche bien optimiste : « ***L'exigence d'enneigement des sites par le CIO va conforter la dynamique actuelle de suréquipement en canons à neige et en retenues collinaires, alors même que la nature nous montre la fragilité de ce système et sa dangerosité pour la ressource en eau. La Haute-Savoie est en état de sécheresse depuis janvier !*** »

Côté environnement, rien n'est dit par la commission de la pression foncière intolérable que fait poser ce projet sur un département qui consomme chaque année entre 600 et 800 ha de foncier. Et malgré les nombreuses alarmes lancées par les écologistes et les agriculteurs, le dossier envisage d'impacter directement plusieurs entreprises agricoles.

Le dossier technique Annecy 2018 n'explique pas par quel miracle son « Théâtre des Cérémonies » de 42 000 places (la moitié du Stade de France), tiendrait au sol sans porter un grave préjudice environnemental au Pâquier cher aux Annéciens...

Caravane publicitaire

« ***Ni à Annecy, ni à Munich, ni en Corée nous ne sommes favorables au passage de cette caravane publicitaire du sport-business qui ne laisse que des dettes, des équipements démesurés et un territoire dégradé***, rappelle Alexandra Cusey, co-présidente du groupe Europe Ecologie - Les Verts au Conseil régional. ***Cette compétition entre pays pour le prestige et l'argent relève de l'indécence.*** »

Toujours opposés à cette candidature, les élus écologistes demandent qu'au minimum, avant le choix définitif de la ville candidate, les mesures de protection votées dans la délibération qui engage la participation de la Région au projet soient engagées :

- le classement des combes des Aravis et du Grand-Bornand en réserve naturelle,
- le classement de la Plaine du Mont Blanc (Passy / Le Fayet) en zone agricole protégée,
- et celui du plateau du Semnoz en espace naturel sensible.

Ils demandent aussi à ce que des indicateurs de consommation des terres agricoles et naturelles soient mis en place, ainsi que des comités de pilotage réunissant l'ensemble des parties prenantes sur chacun des sites concernés par des équipements.

Contact presse : *Nicolas Gauthy, responsable de la communication - Groupe Europe Ecologie - Les Verts au conseil régional de Rhône-Alpes - 04 72 59 59 38 - 06 42 52 83 83* ngauthy@rhonealpes.fr

► Suivez l'actualité du groupe sur http://rhonealpes.elusecologistes.fr